

Réf: Dossier N° : 57695

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « IVOCLEAN »**

**Siège social : ABIDJAN - YOPOUGON ATTIE ANANERAIE, 23 BP 1075
ABJ 23**

Aux termes de la DRC et des Statuts SSP en date du 12 Nov. 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Déc. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « IVOCLEAN » .

Objet: Entretien de bureaux et d'espaces verts, bâtiment immobilier, tâcheronnage et divers. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 1 000 000 F CFA divisé en Cent (100) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en nature, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - YOPOUGON ATTIE ANANERAIE, 23 BP 1075
ABJ 23**

GERANT: Monsieur BONOUMAN GUILLAUME MARC .

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-31512 du 04/12/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°28217 du 04/12/2018

Pour Avis

Le CEPICI

